

CHAMPFROMIER - CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du vendredi 15 octobre 2021, à 18 H 00, sous la présidence de M. Jacques VIALON, Maire.

Présents : Mmes, Ms Jacques VIALON, Maire ; Ludovic BOUZON, Gilles FAVRE, Jean-Charles TODESCHINI, Maryvonne ETALLAZ, Adjointes ; Béatrice MONTORO, Yoann FALABREGUE, Carole PERRIER, Jérémy BERTEAUX, Gwendoline MILET, Aurélie BERNASCONI, Éric VALMAS, Robin ZARUCCHI, Conseillers.

Absente représentée : Christine MARTIN par Maryvonne ETALLAZ.

Absente excusée : Stéphanie ROCCATI.

M. Robin ZARUCCHI a été élu secrétaire de séance.

Compte-rendu des délégations du Maire

Dans le cadre de la délégation que le Conseil Municipal a consentie, le Maire rend compte des affaires qu'il a traitées :

- ❖ Prêt relais Lotissement Niezelet de 150 000 € auprès de la Banque Postale

Délibérations

- ❖ Accepte d'insérer une faculté de substitution dans le compromis de vente, à la demande de la société AD CONSTRUCTION, pour l'acquisition du lot n°3 du lotissement du Niezelet aux mêmes conditions que celle citées dans la délibération n°DEL2021-08-041 du 19 août 2021.
- ❖ Autorise M. le Maire à signer l'acte notarié constituant les droits des servitudes de passage de canalisations électriques souterraines sur les parcelles cadastrées C 921, C 1154, C831, C 833 et C 834 et tous autres documents nécessaires à l'opération, personnellement ou pour des questions de commodité, par procuration au profit de tout collaborateur de l'office de Maître Antoine RODRIGUES, notaire à 74000 ANNECY, 4 route de Vignières.
- ❖ Autorise M. le Maire à signer l'acte notarié constituant les droits des servitudes de passage de canalisations électriques souterraines sur la parcelle cadastrée ZC 373 et tous autres documents nécessaires à l'opération, personnellement ou pour des questions de commodité, par procuration au profit de tout collaborateur de l'office de Maître Antoine RODRIGUES, notaire à 74000 ANNECY, 4 route de Vignières.
- ❖ Accepte le projet d'extinction de l'éclairage public de la commune comme présenté dans l'avant-projet sommaire du SIEA (horaires à définir), accepte le plan de financement relatif aux travaux nécessaires à cette extinction et dit que les crédits correspondants au montant restant à charge de la commune seront inscrits au compte 65548-65.
- ❖ Autorise M. le Maire à signer la convention à venir entre la commune de Champfromier et l'Etat prévoyant l'acquisition et l'installation d'équipements numériques pour l'école et le versement d'une subvention.
- ❖ Approuve les modifications budgétaires suivantes sur le budget général :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues de fonctionnement	6 000,00 €	
D 65548 : Autres contributions		6 000,00 €
Total fonctionnement	6 000,00 €	6 000,00 €
D 2135-54 Bât Mairie-Ecole	53 000,00 €	
D 2117-99 Bois et forêt (en HT)		500,00 €
D 2183-69 : Ecole		500,00 €
D 2135-74 Salle des fêtes		2 000,00 €
D 21568-56 : Voirie		50 000,00 €
Total investissement	53 000,00 €	53 000,00 €

- ❖ Accepte les modifications apportées à la convention de fonctionnement du service commun « Application du Droit des Sols » entre la CCPB et la commune de Champfromier, régissant notamment les modalités de répartition financière entre chaque commune et autorise M. le Maire à signer l'avenant n°4 à cette convention ainsi que tout acte relatif à ce dossier.
- ❖ Autorise M. le Maire à signer tous actes nécessaires à l'acquisition des parcelles AB 552 d'une surface de 960 m² pour 960 € et AB 573 d'une surface de 2 200 € pour 2 200 € aux Consorts RICHEROT et dit que les frais occasionnés par cette acquisition seront à la charge de la commune.

Commission administration financière

- ❖ Encaissement emprunt relais de 150 000 € sur budget du lotissement du Nizelet ;
- ❖ Remboursement du prêt du Budget du lotissement du Nizelet de 250 000 € le 17 octobre 2021 auprès de La Banque Postale ;
- ❖ Situation du budget général au 08 octobre 2021 ;
- ❖ Bilans financiers des opérations suivantes : ventes de bois, réfection du lavoir de Monnetier, reprise du mur du soutènement de la rue de la Fruitière.

Commission administration technique

- ❖ Travaux réalisés :
 - Sentier « sous Roche » par EIJAA en coordination avec l'Office de Tourisme ;
 - Réfection du lavoir de Monnetier ;
 - Point à temps par la société COLAS ;
 - Création renvois d'eau des propriétés MALAVASI (route de Communal) et FOSSAERT (rue de la Fruitière) ;
 - Réparation chaussée au carrefour de la rue de la Fruitière et de la route de Communal par COLAS ;
 - Sécurisation de l'accès principal au site ancienne scierie par DE SA SERRURERIE ;
 - Rebouchage trous chemin de la Combe Jean par agents techniques ;
 - Gravillonnage rue de la Fruitière par COLAS.
- ❖ Travaux en cours :
 - Déploiement fibre par SIEA ;
 - DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) Communal Phase 1 ;
- ❖ Travaux à venir :
 - Sécurisation de l'accès Est du site de l'ancienne scierie après bornage géomètre prévu le 4 novembre 2021 ;
 - Rebouchage trous sur chemin vers Chalet Cottin et Combe d'Evuaz (devant ancienne école) par agents techniques ;
 - DECI Monnetier, Phase 1 (anticipation 2022).

Commission administration civile

- ❖ Colis de Noël et bons d'achats pour nos aînés de + de 70 ans : une réunion de préparation est prévue le 15 novembre prochain pour la commission en charge de cet évènement ;
- ❖ Restitution réunion assemblée générale de l'association ROCK A L'APPEL : bilan année 2021, programmation 2022 et remerciements à la commune pour subvention ;
- ❖ Rapport réunion association CLUB LA VOLFERINE (3^{ème} âge) : reprise possible des activités avec nouvelle présidence, rencontres les vendredis après-midi en salle de réunion de la mairie ;
- ❖ Bilan réunion assemblée générale association VALSE RIMES CHAMPFROMIER : cessation d'activité définitive ;
- ❖ Bulletin communal 2022 : insérer un calendrier des fêtes (réunion de commission prévue prochainement) ;

Commission administration urbanisme

- Dossiers d'Urbanisme

- Permis de construire :
 - Monsieur BARBIERI et Madame PROST : Maison individuelle, lot n°1 lotissement Niezelet.
 - Déclaration préalable :
 - Monsieur BERGERON Christian : Installation de panneaux photovoltaïques, parcelle cadastrée C 1472, 142 chemin du Poisey ;
 - ENEDIS (représentée par M. Sylvain HERBIN) : Pose d'un poste de transformation électrique, parcelle ZC 373, route de Communal.
- Nouvelle plateforme informatique pour la gestion des dossiers d'urbanisme : NEXT'ADS ;
- Présentation du retour des avis du commissaire enquêteur et de la CCPB suite à l'enquête du PLUiH.

Sujets et informations divers :

- ❖ Création d'un groupe de travail pour le projet d'extinction de l'éclairage public de la commune ;
- ❖ Tirage au sort des lots de coupes affouagères le 01/10/2021 : 29 inscrits ;
- ❖ Courrier aux administrés concernant le « stationnement » des poubelles vertes et jaunes ;
- ❖ Présentation de la restitution du bilan énergétique du SIEA via le CEP (Conseil en Energie Partagée) : lancement de la phase 2 sur les bâtiments Mairie/Ecole et Salle des Fêtes ;
- ❖ Création d'une nouvelle association « LES JEUNES DE CHAMPFRO ». Recherche d'une salle communale à mettre à disposition de cette association. Compte-tenu de l'arrêt acté de VALSE RIMES CHAMPFROMIER et de la libération à venir de la salle au rez-de-chaussée de la caserne des pompiers ; cette salle pourrait être attribuée aux jeunes ;
- ❖ Refus par le vendeur de l'offre faite par la commune pour l'acquisition des parcelles forestières (famille LESCURE) au Bois de Solie : le dossier est clôturé ;
- ❖ Conseil communautaire programmé le 28/10/2021 à la salle des fêtes de Champfromier ;
- ❖ Information du rachat de l'ancienne cure par M et Mme BEUREL : réflexion sur la sécurisation du logement d'urgence situé sur la parcelle communale contiguë ;
- ❖ Validation de la pose de nouvelles cages de football sur le terrain au centre du village ;
- ❖ Validation de l'installation d'une table de pique-nique aux abords du terrain de football et remplacement des bancs.

Séance levée à 21h45.